

PV N° 8 CONSEIL D'ADMINISTRATION **de la CPTS ROANNAIS DÉFI SANTÉ -** *Ensemble* **du mercredi 21 juillet à 20h**

Présent(e)s (9) : DEVEAUX Jean-Paul – LAPOUGE-BARD Valérie – CHAUX-KER Eulalie – FLORENCE Fabienne – CHRISTOPHE Anne-Françoise – ANDRE Karine – ROLET Benjamin – OTTON Lisa – FRANCILLON Maxime.

Représenté(e)s par un pouvoir (8) :

BARLERIN Emmanuelle a donné pouvoir à ANDRE Karine.

CHERCHI Lola a donné pouvoir à FLORENCE Fabienne.

COMBY Cécile a donné pouvoir à FRANCILLON Maxime.

CREVAT Vincent a donné pouvoir à ROLET Benjamin.

GAY Delphine a donné pouvoir à CHAUX-KER Eulalie.

OTTON Benoît a donné pouvoir à LAPOUGE-BARD Valérie.

RODRIGUES Isabelle a donné pouvoir à OTTON Lisa.

SICSIC Maryse a donné pouvoir à DEVEAUX Jean-Paul.

Invité(e)s (3) : ROUSSEL Colette – GAUMARD Valérie (SOFIREX – Expert-comptable) – VIGNON François-Régis (EXCO HESIO – Commissaire aux comptes).

Excusé(e)s (9) : Laurence DUMORTIER – Julien KEUNEBROEK – Marie BERERD – Olivier DE SAUNIERE – Mathieu LAPALLUS – Claire DUROURE – Gaële JACKSON – Jérémie MOREAU – Nancy RIAMON.

Absent(e)s (4) : COCHIN Sébastien – DION Martine – GUERIN Thomas – MASSON Loïc

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV N°7 du Conseil d'Administration du 03 novembre 2020.
- 2) Arrêté des comptes de l'année 2020 en présence du Commissaire aux Comptes nouvellement nommé.
- 3) Approbation du Règlement Intérieur.
- 4) Point sur le planning avec les dates importantes.
- 5) Site internet.
- 6) Centre de Vaccination du Scarabée.
- 7) Questions diverses.

Le Conseil d'Administration est présidé par Lisa OTTON, Maxime FRANCILLON est également désigné en qualité de Secrétaire de Séance.

Le quorum étant atteint (17 personnes), le Conseil d'Administration a pu valablement délibérer et prendre toute décision.

Il a été soumis à l'ordre du jour inscrit sur les convocations envoyées dans les délais.

Résolution 1 : Adoption du PV N°7 du Conseil d'Administration du 03 novembre 2020

Le procès-verbal du précédent Conseil d'administration du 03 novembre 2020, envoyé à tous les Administrateurs alors présents ou représentés, ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Scrutin 1 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation du PV N°7 du Conseil d'Administration du 03 novembre 2020 : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 2 : Arrêté des comptes de l'année 2020 en présence du Commissaire aux Comptes nouvellement nommé et de Valérie GAUMARD, Expert-comptable

Valérie GAUMARD de SOFIREX présente le compte de résultat et le bilan de l'année 2020 de l'Association Roannais Défi Santé :

 **Compte de résultat**

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Cotisations	2 680	1,50			2 680
Ventes de biens et de services	17 206				17 206
Ventes de biens	390	0,22			390
Ventes de prestations services	16 816	9,44			16 816
Produits de tiers financeurs	158 340		263		158 077
Concours publics et subventions d'exploita Vts des fondateurs ou conso. de la dot. co	131 535	73,80	263	100,00	131 272
Ressources liées à la générosité du public Contributions financières	26 805	15,04			26 805
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts Utilisation des fonds dédiés	17 132	9,61			17 132
Autres produits	1				1
Total I	195 359	109,61	263	100,00	195 096
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises Variations de stock					
Autres achats et charges externes	92 712	52,02			92 712
Aides financières	10 500	5,89			10 500
Impôts, taxes et versements assimilés	42	0,02			42
Salaires et traitements	7 615	4,27			7 615
Charges sociales	1 173	0,66			1 173
Dotations aux amortissements et aux dépr Dotations aux provisions					
Report en fonds dédiés	126 133	70,77			126 133
Autres charges	24	0,01			24
Total II	238 198	133,65			238 198
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-42 839	-24,04	263	100,00	-43 102
PRODUITS FINANCIERS					
De participation D'autres valeurs mobilières et créances de Autres intérêts et produits assimilés	196	0,11			196
Repr./ provisions, dépréciations et transfer Différences positives de change Produits nets / cessions de valeurs mob. d					
Total III	196	0,11			196
CHARGES FINANCIERES					
Dotations aux amort., aux dépréciations et Intérêts et charges assilées Différences négatives de change Chges nettes / cessions de valeurs mob. d					
Total IV					
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	196	0,11			196
3. RESULTAT COURANT avant imp	-42 644	-23,93	263	100,00	-42 906

 **Compte de résultat**

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Reprises provisions, dép., et transferts de					
Total V					
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Dot. amortissements, aux dépréciations et					
Total VI					
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-					
Participation des salariés aux résultats (VI)					
Impôts sur les bénéfices (VIII)					
Total des produits (I + III + V)	195 555	109,72	263	100,00	195 292
Total des charges ((II + IV + VI + VII	238 198	133,65			238 198
EXCEDENT OU DEFICIT	-42 644	-23,93	263	100,00	-42 906
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES E					
Dons en nature					
Prestations en nature	4 050				4 050
Bénévolat					
TOTAL	4 050				4 050
CHARGES DES CONTRIBUTIONS					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite					
Prestations en nature	4 050				4 050
Personnel bénévole					
TOTAL	4 050				4 050

Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
<i>Autres immobilisations financières</i>	693		693	
Total I	693		693	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	886		886	
<i>Autres créances</i>	249		249	
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	185 644		185 644	30 749
<i>Charges constatés d'avance</i>	767		767	
Total II	187 546		187 546	30 749
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	188 239		188 239	30 749
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

 **Bilan passif**

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	13 618	13 355
Excédent ou déficit de l'exercice	-42 644	263
Situation nette (sous-total)	-29 026	13 618
Total I	-29 026	13 618
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds dédiés	126 133	17 132
Total II	126 133	17 132
PROVISIONS		
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 972	
Dettes fiscales et sociales	2 411	
Produits constatés d'avance	68 750	
Total IV	91 132	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	188 239	30 749
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	91 132	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Le résultat négatif provient du fait que le fonctionnement du début de l'année 2020 n'a pas été subventionné.

Ce qui est important à retenir est que la Trésorerie est supérieure aux fonds dédiés (réserves pour projet de santé).

Le Commissaire aux comptes remercie le Conseil d'Administration pour sa nomination au sein de l'Association et évoque ses fonctions : il certifie légalement les comptes et il peut avoir une mission annexe comme la procédure d'alerte en cas de difficultés financières avérées dans la structure. Son obligation court sur 6 exercices comptables.

Par rapport au dernier PV, une question avait été soulevée quant au Commissaire aux comptes suppléant. Il n'y a pas besoin dans notre cas de Commissaire aux Comptes suppléant puisque le titulaire est une société pluripersonnelle (plusieurs associés Commissaires aux comptes).

Il a été procédé au vote de cette deuxième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents et représentés.

Scrutin 2 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'arrêté des comptes de l'année 2020 en présence du Commissaire aux comptes nouvellement nommé : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 3 : Approbation du Règlement Intérieur

Le Règlement Intérieur a été envoyé à tous les Administrateurs pour prise de connaissance.

Une question est soulevée en ce qui concerne le zonage. Les cantons qui ont été notés ne sont plus d'actualité pour certains. Il est décidé de mentionner uniquement les 5 Communautés de Communes.

Article 6 – Zone d'influence

La zone d'influence de la CPTS Roannais Défi Santé - *Ensemble* couvre les 5 Communautés de Communes :

- Roannais Agglomération.
- Charlieu Belmont.
- COPLER.
- Urfé.
- Vals d'Aix et Isable.

Ce zonage permettra de faire un repérage des acteurs sur le territoire. Il serait intéressant de chercher des référents par secteur.

Il est acté qu'une rencontre sur l'accès aux soins ait lieu sur chaque secteur. Urfé et Vals d'Aix ainsi que Charlieu ont déjà eu lieu. Il reste à rencontrer la Côte Roannaise, Saint-Symphorien-de-Lay et Roanne.

Aux commandes de ces rencontres, il faut que ce soient les mêmes animateurs pour pouvoir rebondir d'un territoire à l'autre...

Une autre question est soulevée pour la Coordination, il est réécrit le texte suivant :

Article 5 – Coordination

La Coordination est assurée par des Coordinateurs/Coordinatrices de Santé et des Infirmiers/Infirmières de Parcours qui répondent à une lettre de mission. En fonction du contrat salarié ou de prestation extérieure, la lettre de mission est revue pour s'adapter au fonctionnement de la CPTS et doit être validée par le Bureau de l'Association.

Leurs missions sont réactualisées tous les ans pour préciser la mise en œuvre du projet de santé et la progression de l'ensemble des équipes.

Leurs missions principales au sein de la CPTS sont :

- Animation de la coordination professionnelle ;
- Suivi des projets ;
- Production de données SI et interactions avec les Professionnels de Santé ;

Relations avec l'ARS, la CPAM, autres institutions ou réseaux, les collectivités locales, les partenaires... ;
Gestion budgétaire et suivi en lien avec l'expert-comptable et le commissaire aux comptes ;
Veille juridique des CPTS en lien avec les avocats ;
Coordination et suivi des actions de prévention et de missions de santé publique ;
Suivi de la répartition des indemnisations.

Il a été procédé au vote de cette troisième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents et représentés.

Scrutin 3 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation du Règlement Intérieur : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 4 : Point sur le Planning avec les dates importantes à retenir

13/09/2021 : Réunion COPIL Ostéoporose

14/09/2021 : Groupe de travail Effecteurs en DSNP

Conseil de développement Roannais Agglomération

16/09/2021 : Réunion Périnatalité : MG, SF et Pédiatres

28/09/2021 : AGO CPTS Roannais Défi Santé – 65 adhérents à ce jour

29/09/2021 : Réunion DAC

30/09/2021 : Groupe de travail SARA MonSisra Annuaire

05/10/2021 : Réunion Inter CPTS

12/10/2021 : Accès aux Soins Côte Roannaise

14/10/2021 : Soirée Ostéoporose

19/10/2021 : CPTS – CPAM – ARS – Négociation ACI

08/11/2021 : Accès aux Soins Roanne

22/11/2021 : Accès aux Soins Saint Symphorien de Lay

30/11/2021 : Comité de Filière Gériatrique

Réunion Inter CPTS

18/01/2021 : C.A. de Roannais Défi Santé

Quelques remarques sur toutes ces actions :

Au niveau de la DSNP, une rencontre a eu lieu en juillet avec les médecins et Médaviz, un concepteur d'outil pour la télémédecine et la régulation. Besoin de rencontres par secteur pour expliquer le fonctionnement possible.

Lisa OTTON évoque la mission Berland en 2003 avec le constat que près de 10000 femmes médecins ne travaillaient pas puisque leur conjoint avait une situation confortable... Le

Statut de collaborateur a été créé. Depuis 2014, l'expérience est vécue sur le territoire Roannais où des internes femmes suivent leurs maris...

L'exemple d'une Interne actuellement qui a son futur projet de travailler dans le Sud sur un territoire bien doté.

Lisa OTTON émet une piste de réflexion. Pourquoi ne pas prévoir quand elle sera installée dans le Sud une journée dans la semaine dans son agenda où elle ferait de la télémedecine pour le territoire Roannais qu'elle connaît bien puisqu'elle y aura travaillé pendant 6 mois ? Et en poussant cette réflexion, pourquoi ne pas proposer cette action aux autres médecins généralistes et pas que les jeunes installés ? Il y aurait une possibilité de contractualiser avec la CPTS.

Aujourd'hui la télémedecine est traitée de manière pas toujours réglementaire et notamment dans le parcours de soins où le patient n'est pas pris en charge au regard de la CPAM. Il y a besoin de régulariser ce point.

Lisa OTTON souhaite alerter Nathalie SARLES, la Députée Roannaise de ces réflexions.

Il serait intéressant de prospecter en reprenant la liste des anciens internes de la villa pour savoir ce qu'ils sont devenus et proposer cette action. C'est une piste.

Il faut trouver du temps médical et les délais de consultation se rallongent.

Sur Charlieu, 1 médecin part au 31 août et 1 autre au 31 octobre 2021. Sur les 9 médecins actuels, ce sont 2 grosses patientèles qui se retrouvent sans médecin traitant. Et dans les 3 ans à venir, le nombre de médecins sera divisé par deux.

C'est annoncé que le plus dur se trouve dans les 5 ans à venir.

Il est ressenti un épuisement des Professionnels de santé et beaucoup d'annulations de réunions. L'Assemblée Générale Ordinaire se fera seule le 28 septembre prochain et les rencontres avec les acteurs se feront par secteur d'ici la fin de l'année 2021.

Pour mieux faire connaître la CPTS Roannais Défi Santé au plus grand nombre, il serait pertinent de préparer un flyer à distribuer aux Professionnels de Santé qui interviennent au centre de vaccination du Scarabée.

DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) = C'est un appui aux Professionnels de Santé + un accompagnement des publics sur le volet sanitaire quand ils sont en difficulté (ce que fait la MAIA aujourd'hui, pour ceux isolés, qui refusent les aides, etc...). La gestion sera plus élargie pour permettre un meilleur accès aux soins.

Perspectives pour l'été 2022. Cette loi abroge les textes actuels. Il s'agit d'un mariage privé et public. Quel statut va rester ? Le département va-t-il prendre la compétence ou l'Association ? C'est une discussion entre les Techniciens du département et l'association du réseau de santé CAP2S pour le territoire Roannais. C'est Ziegler qui décidera.

Pour la réunion de SARA, Fabienne FLORENCE propose de s'appuyer sur l'e-parcours mis en place sur le 63. Mathieu ESTIVAL du SARA cherche à dupliquer ce travail entrepris. En termes d'annuaire, la difficulté actuelle est que les spécificités de certains Professionnels de Santé ne sont pas connues.

Le 14 octobre, le Professeur Thomas viendra à l'amphithéâtre de Psychiatrie. Les places seront limitées.

Il a été procédé au vote de cette quatrième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents et représentés.

Scrutin 4 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation du point sur le planning avec les dates importantes à retenir : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 5 : Site Internet

Le nouveau Site Internet est présenté. Il est encore en cours de construction. Beaucoup de données de l'ancien site de l'AMGR vont être reprises notamment dans les informations santé régionales et nationales.

Il sera aussi une interaction notamment avec l'agenda qui annoncera les moments forts de l'Association et différentes actualités, il fera le lien avec les partenaires et leurs propres sites.

Il y aura un lien pour le côté attractif de notre territoire avec les Communautés de Communes.

Il a été procédé au vote de cette cinquième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents et représentés.

Scrutin 5 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation du Site Internet : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 6 : Centre de Vaccination du Scarabée

Cette action de centre de vaccination a été librement imposé par l'ARS.

Il a été évoqué de le lâcher fin août 2021 mais visiblement la prolongation risque de durer jusqu'à fin décembre. Cela s'arrête au 31 août au Scarabée et il sera transféré au Fuyant à compter du 1^{er} septembre 2021.

Le FIR (financement) est insuffisant à ce jour.

La responsabilité du centre et l'achat du matériel sont à la charge de la CPTS.

Le personnel de coordination autre est à la charge du Scarabée. La location des lieux et les frais de personnel s'élèvent à une facture de près de 700 Ke financés par la région avec nos impôts.

Roannais agglomération s'occupe de prendre en charge les bénévoles, le téléphone, l'installation informatique et internet.

Le Scarabée espère reprendre ses événements au 1^{er} septembre.

Arrêt au 31 juillet du centre de vaccination à la Clinique du Renaison. Il est rappelé qu'au démarrage, il n'y a pas eu de mise en lien entre l'ouverture des deux centres de vaccination clinique et Scarabée.

Embauche d'une ex-coordinatrice qui a pris la responsabilité du centre à compter du 12 juillet. Il s'agit d'Emmanuelle OLLIER. Elle a un profil d'Infirmière de parcours. Elle devrait conserver cette tâche de Responsable du centre jusqu'au 31 décembre 2021. Elle vient remplacer Flora HAMELIN qui jusque-là a assuré cette responsabilité.

Il est question ces jours-ci de redistribution de Pfizer pour la ville.

Les décisions changent tous les jours...

Vacations aux pharmaciens ? Maxime FRANCILLON pense que cela va passer par les grossistes.

Il est soulevé un problème important pour donner suite aux dernières annonces d'Emmanuel MACRON, que certaines personnes fraudent. Ils récupèrent leur attestations sans être vaccinés. Il faut donc revoir le circuit au sein du Scarabée de toute urgence. Lisa OTTON s'en occupe dès ce jeudi et va essayer de mettre en place une nouvelle organisation pour s'adapter au mieux face à cette problématique.

Des bruits courent comme quoi des médecins reçoivent de l'argent pour donner des certificats de vaccination.

Arrêt des tests PCR à Charlieu. Le laboratoire Bouvier va reprendre à sa charge cette action.

Il a été procédé au vote de cette cinquième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents et représentés.

Scrutin 6 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation du Centre de vaccination du Scarabée : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 7 : Questions diverses

Dépistage des enfants de 6 ans : Fabienne FLORENCE pose la question s'il est traité l'obésité de l'enfant. Elle a eu un contact avec le Réseau enfance qui va se développer en réseaux régionaux. En fonction des secteurs, il y aurait des actions à mener sur les territoires courant 2022, sur le nôtre en particulier et il serait intéressant de se coupler avec la CPTS. Lisa OTTON a eu un contact avec la Coordinatrice du REOP. Une intervention a eu lieu dans l'Ain et ils doivent venir nous rencontrer en septembre 2021. A suivre...

Il a été procédé au vote de cette septième résolution qui a été approuvée à l'unanimité des Administrateurs présents et représentés.

Scrutin 7 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation des questions diverses : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration s'est terminé à 22h.

Le Secrétaire de Séance

Les Co-présidentes

Maxime FRANCILLON

Lisa OTTON & Laurence DUMORTIER